



## Burkina Faso : La France finance la relance de la filière coton

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 24 octobre 2006

[afrik.com](#) 24 octobre 2006

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Économie](#)

*La France a décidé d'apporter une aide au Burkina Faso pour relancer la filière cotonnière en crise face à la chute des cours mondiaux du coton et aux problèmes liés à sa production.*

L'Agence française de développement a octroyé une aide financière de 7,2 milliards de francs CFA (13,4 millions de dollars américains) à l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso pour renforcer leurs capacités de gestion, former les paysans et accroître la production de coton dans les régions de l'est et du centre du pays.

Diversifier le secteur agricole

Conformément au texte de la convention de financement, cette subvention est destinée à diversifier le secteur agricole. Elle permettra notamment d'augmenter la production céréalière, d'améliorer les infrastructures de transport et les entrepôts de stockage et d'appuyer les campagnes de sensibilisation au VIH/sida.

Selon la Banque mondiale, le coton est la principale culture d'exportation du Burkina Faso qui compte douze millions d'habitants dont 6 millions vivent directement ou indirectement d'activités liées à la culture du coton. Cette année, le Burkina Faso a atteint une production record de 713 000 tonnes, comparée aux 600 000 tonnes produites l'année dernière et aux 100 000 tonnes de 1996.

Malgré ces excellents résultats, des milliers paysans burkinabè et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest - Bénin et Mali, en particulier - ont décidé d'abandonner la culture du coton en raison de la chute des cours mondiaux.

Cette année, le paysan burkinabè est payé 165 francs CFA (0,32 cents américains) le kilo de coton, contre 210 francs CFA (0,40 cents américains) il y a deux ans.

Les pays développés pointés du doigt

Les producteurs africains accusent les pays développés d'être responsables de ce manque à gagner. Les Etats-Unis sont le premier exportateur de coton au monde. L'année dernière, les 25 000 producteurs américains de coton ont reçu de leur gouvernement plus de 4,5 milliards de dollars de subventions, selon Oxfam.

Quant aux agriculteurs burkinabè, ils se plaignent que de telles subventions provoquent une surproduction et inondent le marché international de coton, ce qui entraîne nécessairement une baisse des prix.

En septembre 2006, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), basée à Genève, a lancé une enquête pour déterminer si les Etats-Unis avaient mis fin à leur programme de subventions de la culture du coton.

En 2004, l'OMC avait conclu que certains aspects du programme de subvention américain violaient les règles du commerce mondial et avait exigé des Etats-Unis d'importants changements dans ce programme.

A ce jour, les Etats-Unis prétendent s'être pliés aux obligations commerciales de l'OMC.

La source originale de cet article est [afrik.com](http://afrik.com)  
Copyright © [Global Research](http://Global Research), [afrik.com](http://afrik.com), 2006

---

Articles Par : [Global Research](http://Global Research)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)